ce de l'approvisionnement des chantiers de l'Etat ;

Qu'ils sont, pour les populations qui les avoisinent, une source de richesses ;

Que, d'ailleurs, dans l'intérêt hygiénique, le reboisement des campagnes est une question à l'ordre du jour.

Proposant au Conseil d'émettre le vœu qu'il ne soit pas donné suite au projet de loi relatif à l'aliénation des forêts de l'Etat.

— Ce vœu est adopté.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE.

Par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 17 août 1865, les électeurs de la cinquième section de la ville de Roubaix sont convoqués pour les samedi 26 et dimanche 27 août, à l'effet d'élire un conseiller municipal, en remplacement de M. Edouard Delattre, décédé.

Jeudi soir, au moment où nous mettions sous presse, les membres de la Grande-Harmonie se rendaient chez M. Louis Lefebvre, pour lui donner une sérénade à l'occasion de sa promotion dans l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur. Après une exécution parfaite des plus beaux morceaux du répertoire, M. Pierre Parent a adressé à M. Louis Lefebvre les félicitations du corps de musique.

M. Louis Lefebvre s'est montré fort touché de cette démarche toute sympathique, il en a exprimé ses remercîments en termes très courtois.

On nous annonce que ce soir un banquet doit réunir tous les ouvriers de l'important établissement de MM. Lefebvre-Ducatteau, frères; un bal aura lieu à la suite du banquet.

M. Adolphe Binet fils vient de subir avec succès ses examens pour le grade de bachelier, devant la faculté des lettres de Douai. M. Binet a obtenu la mention *très-bien*.

C'est le digne couronnement de brillantes études et nous adressons à notre jeune concitoyen nos plus sincères félicitations.

Nous avons annoncé le succès remporté au festival d'Ypres par la *Société Orphéonique* de Roubaix. Les journaux de la Flandre-Occidentale sont unanimes dans les félicitations qu'ils adressent à notre jeune société. Voici comment s'exprime *l'Opinion*, journal d'Ypres : « Mais la brillante exécution de la *Société des Chœurs* d'Ypres, » qui a ouvert le festival par le chœur : » le *Combat Naval*, pas plus que le succès » de la *Société Orphéonique* de Roubaix, » voilà ce qu'on ne pourrait passer sous » silence. Cette dernière a chanté les deux » chœurs de L. de Rillé : la *Révolte à* » *Memphis* et la *Noce du Village*, avec un » talent bien supérieur à celui des autres » sociétés concurrentes, entre autres de la » société royale des Mélomanes qui passe » pour une des premières du pays.

» La *Société Orphéonique* de Roubaix, » instituée depuis cette année seulement, » ajoute le journal d'Ypres que nous citons, » peut considérer ce premier succès comme une victoire et ce ne sera pas la » moins brillante parmi toutes celles qui » l'attendent encore. »

Deux sociétés chorales, l'une dirigée par M. Knorr et l'autre par M. Désiré Catteau se rendent aujourd'hui au concours de Cambrai. Nous savons que nos choristes représenteront dignement la ville de Roubaix et nous leur souhaitons tout le succès qu'ils sont en droit d'espérer.

L'ascension du ballon le *Vengeur* qui a été remise mardi à cause du mauvais temps aura lieu aujourd'hui dimanche à cinq heures.

Comme toujours, une foule nombreuse assistera à l'ascension de M. Glorieux, surtout si le soleil veut bien, lui aussi, la favoriser de sa présence. Espérons que cet astre, si capricieux dans le Nord, ne se fera pas trop prier et souhaitons bon vent et bon voyage à notre courageux aéronaute.

A propos d'aéronautes, les journaux de Paris nous apportent le récit d'un accident survenu à M. L. Godard qui a exécuté une ascension à Rouen le 15 août.

Parti à cinq heures et demie, par un temps épouvantable, une forte pluie avec de violentes bourrasques, il dut jeter presque tout son lest, et ne pouvant plus se relever, il fut traîné sur le sol avec une effrayante rapidité ; la corde de l'ancre se rompit, ce qui obligea M. Godard à abandonner son ballon. Il était six heures et demie, il se trouvait à Crécy (Somme).

Les mêmes journaux publient une lettre de M. Godard dans laquelle il prie les personnes qui auraient trouvé son aérostat de vouloir bien le lui faire savoir. L'attente de M. Godard ne sera pas longue : le *Mémorial de Lille* de ce matin contient la note suivante qui lui a été communiquée:

« Un ballon sans désignation de nom, » surmonté de trois drapeaux français et » dont la nacelle contenait un chapeau » d'homme, a échoué le 16 août, sur le » territoire de la commune de Morseele, » près de Roulers (Belgique). »

Voici les noms des vainqueurs du tir à la cible offert aux membres de la musique municipale :

1er Prix	M. Ch. Fournier ;
2e »	M. D. Rousseaux ;
3e »	M. Brabant ;
4e »	M. L. Cheval ;
5e »	M. Honoré-Comerre ;

Mardi soir, un jeune homme, en état d'ivresse depuis deux jours, fut amené par quelques camarades dans un estaminet du quartier du Moulin où ils lui donnèrent du rhum à boire.

A peine le jeune homme eût-il absorbé cette liqueur qu'il tomba sur le sol comme foudroyé... il était mort.

Les auteurs de cet acte inouï ont été arrêtés ; le propriétaire de l'établissement aura aussi à rendre compte de sa conduite devant les tribunaux.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

RAPPORT

SUR

L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION

DES AFFAIRES

DE LA VILLE DE ROUBAIX

PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

(Suite. — Voir notre dernier numéro).

SECTION III. — BUREAU DE BIENFAISANCE.

Le bureau de bienfaisance est administré par cinq membres à la nomination du Préfet. Il en sort un chaque année.

Composition du bureau en 1864 : MM. Lepoutre-Parent, Louis Screpel, Requillart-Desaint, Julien Lagache ✻, Dellebecq-Desfontaines.

Distributeur, M. Desrousseaux. — Receveur, M. Vincent Leconte. — Médecins MM. Paquet, Lefebvre, Carpentier, Philippart, Martin, Bayart.

Recettes de 1864.

Revenus d'immeubles, provenant de donations.	2.821 40
Rentes sur l'Etat.	2,404-00
Intérêts au Trésor.	125-09
Subvention de la ville.	50,000 00
— de la Chambre de commerce de Lille.	2,000
Un tiers du produit des concessions au cimetière.	6,430-00
Droits sur les spectacles.	1.004-50
Dons, quêtes et aumônes.	3,438 07
Droit de chasse.	8-00
	68,231-06

Dépenses.

Frais d'administration.	4,391-06
Traitement des 6 médecins.	3,600 00
Dépenses de pharmacie.	6,010 67
Bandages.	1.236-00
Cercueils.	843-70
Secours en argent et en nature	49,756-51
Distributions spéciales pour emploi des dons.	4,387-22
Dépenses diverses.	83-01
	70,308-17
Total des recettes.	68,231-06
— des dépenses.	70,308 17
Excédant en dépenses.	2,077-11
Reliquat du compte de 1863.	4,394 53
Excédant de recette au 31 mars 1865.	2,317-42

Au 1er janvier 1864, le Bureau distribuait des secours à 680 familles, soit environ 2,733 individus. Il n'en restait au 31 décembre que 677 familles, soit environ 2.721 individus. Différence en moins 3 familles, soit environ 12 individus.

SECTION IV. PENSIONS A DOMICILE.

L'institution des pensions à domicile dont nous avons exposé l'année dernière l'origine et les motifs, continue à réaliser le bien qu'on en attendait. Voici le tableau des allocations délivrées en 1864, sur le crédit de 10.000 francs, voté par le Conseil municipal :

Janvier	37	personnes	fr.	455
Février	41	—	—	505
Mars	54	—	—	620
Avril	55	—	—	600
Mai	68	—	—	745
Juin	79	—	—	880
Juillet	86	—	—	930
Août	90	—	—	950
Septembre	92	—	—	930
Octobre	95	—	—	930
Novembre	100	—	—	985
Décembre	101	—	—	980
				9,510

En présence du bon résultat obtenu par cette institution nouvelle et du soulagement qu'elle apporte à notre hospice, tout en donnant plus de force aux liens de famille des honnêtes ouvriers, le Conseil municipal n'a pas hésité à élever pour l'exercice 1865, ce crédit au chiffre de 12,000 fr.

SECTION V — PETITES-SŒURS DES PAUVRES.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre rapport précédent, la Supérieure des Petites-Sœurs-des-Pauvres ayant sollicité de la ville un subside de 18,000 francs sous les conditions suivantes :

1° Que la maison de retraite, fondée à Roubaix, rue Saint-Jean, sera à perpétuité consacrée au soulagement des nécessiteux de l'un et de l'autre sexe ;

2° Que la communauté des Petites-Sœurs ne pourra, en aucun cas, vendre la propriété sus-énoncée;

3° Que si, par décret, loi ou tout autre décision, la communauté des Petites-Sœurs-des-pauvres était déchue du droit de recueillir et d'assister les nécessiteux, la maison rue Saint-Jean ferait retour à la ville, à la charge par elle d'y entretenir des malheureux de l'un et de l'autre sexe;

4° Que la seule indemnité, en un mot, à laquelle la communauté des Petites-Sœurs-des-pauvres, pourrait prétendre en cas de dépossession, se réduirait à une somme de 10.000 fr., originairement fournie par ladite communauté.

Le Conseil municipal avait voté la subvention demandée; mais lorsqu'il s'agit de passer acte de cette convention, la supérieure générale de ladite congrégation, ne voulut pas donner son consentement aux clauses relatées ci-dessus qui étaient conformes, d'ailleurs, aux intentions des personnes charitables dont les dons avaient principalement servi à l'erection et à l'entretien de l'établissement dont il s'agit.

En conséquence, le vote du Conseil municipal, n'a pas eu de suite et les Petites-Sœurs-des-pauvres continuent de s'occuper avec les seuls secours de la charité privée, du soulagement des nécessiteux de l'un et de l'autre sexe.

Elles avaient dans leur maison de la rue Saint-Jean, au mois de décembre 1864, 110 pauvres, dont 53 hommes et 57 femmes, soignés par 12 sœurs.

Cette fondation n'ayant pas acquis un caractère municipal, nous n'avons pas à entrer dans le détail de ses recettes et de ses dépenses.

SECTION VI. SOCIÉTÉ DE SAINT-FRANÇOIS-RÉGIS

La société de Saint-François-Régis a pour objet de diminuer le nombre des unions illicites et de faciliter les mariages entre indigents en leur procurant gratuitement les papiers dont ils ont besoin, avantage particulièrement nécessaire aux nombreux étrangers qui sont venus se fixer à Roubaix.

Cette société reçoit de la ville une subvention de 1.600 francs.

En 1864, 245 mariages ont été contractés par ses soins.

SECTION VII. SOCIÉTÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE.

Le but de cette société est de réunir, dans un vaste local dont elle a fait l'acquisition et qui est situé derrière le collège, un grand nombre de jeunes garçons de 14 à 15 ans, fréquentant les écoles, qui vont là, le dimanche soir, se livrer à des récréations honnêtes et agréables, sous la surveillance des frères des Ecoles chrétiennes et du directeur de l'Ecole mutuelle.

Le nombre de ces enfants s'est élevé cette année à 783.

La société de Saint-Louis-de-Gonzague reçoit de la ville une subvention de 1,000 francs par an.

SECTION VIII. — SOCIETE DE SAINT-JOSEPH.

Cette société a un but analogue à celui de la société de Saint-Louis-de-Gonzague; mais elle n'admet que des jeunes gens de 16 à 20 ans. Le nombre des sociétaires était, en 1864, de 390.

(*La suite au prochain numéro*).

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 18 août.

Les commentaires vont leur train aux sujet du voyage si imprévu du reste, de l'Empereur et de l'Impératrice. D'après les uns il s'agirait simplement d'une visite au château d'Arenemberg où le prince Louis a passé de longues années avec la reine Hortense, sa mère ; suivant les autres ce voyage en Alsace aurait pour but une entrevue de l'Empereur Napoléon III avec le Czar. — Nous croyons que la première version est celle qui se rapproche le plus de la vérité.

On assure toujours que l'Empereur et l'Impératrice passeront deux ou trois semaines à Fontainebleau avant d'entreprendre l'excursion à Biarritz. Il n'est plus question, à cause surtout du grand deuil de la reine d'Espagne, de l'entrevue de S. M. Napoléon III et de la reine Isabelle. On dit que le voyage de l'Empereur et du prince Impérial dans les départements du Midi et du centre aura lieu dans la seconde quinzaine de septembre ou dans les premiers jours d'octobre.

M. Rouher, de retour depuis hier des eaux de Carlsbald ne séjournera que 48 heures à Paris. Il se rend à Clermont, afin de présider le conseil-général du Puy-de-Dôme.

Un journal prétend, nous ne savons d'après quels renseignements que les présidents des conseils généraux seront invités à s'abstenir d'allocutions politiques. Si le fait est exact, on verra de nouveau l'expédient de l'année dernière, c'est-à-dire qu'on prononcera dans telle ou telle réunion scientifique, artistique ou agricole, les discours qui devaient avoir le conseil général pour auditoire et qui auront les feuilles locales pour publicité.

Mme Duruy, femme du ministre de l'Instruction publique, qui était protestante vient de se convertir au catholicisme. La cérémonie de l'abjuration a eu lieu lundi dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, en présence d'une foule nombreuse dans laquelle on remarquait les plus hautes notabilités religieuses, politiques et administratives de la capitale.

Le père Hyacinthe est arrivé à Paris venant de Rome. L'illustre prédicateur va s'installer à Passy où il s'occupera de la préparation des Conférence qu'il doit continuer l'hiver prochain à Notre-Dame.

On dément le bruit d'après lequel M. Baroche fils serait porté candidat aux prochaines élections de Seine-et-Oise.

Une souscription ayant été ouverte par la *Gazette des Hôpitaux* en faveur d'un médecin, père de plusieurs enfants, et tombé dans un dénûment absolu, S. M. l'Impératrice s'est fait inscrire sur les listes pour une somme de 300 francs.

Le choléra qui est en décroissance marquée dans l'Europe occidentale, vient de se déclarer avec énergie sur la frontière est de la Turquie et en Perse.

Il se présente à Lisbonne une difficulté semblable à celle qui se produisit à Paris, lorsque le prince Napoléon voulut faire baptiser son fils aîné en lui donnant pour parrain Victor-Emmanuel. Le roi de Portugal veut aussi choisir pour parrain de son enfant le roi d'Italie. Les ecclésiastiques chargés de la cérémonie du baptême ont répondu qu'il fallait s'adresser à Rome. De Rome, on a répondu comme on devait répondre, c'est-à-dire, par un refus, les canons étant formels. Alors, pour trancher la difficulté, Victor-Emmanuel a envoyé pour parrain du jeune enfant de Portugal, son fils Amédée. Telle est l'explication du voyage du prince Amédée de Savoie.

La France va s'enrichir d'un prince de plus. Le jeune duc de Leuchtenberg, celui-là même qui se faisait enlever, il y a quelques mois par une actrice française Mlle Le Tessier, et que la police russe a ramené de force à son régiment, est fatigué du paternel régime des czars et aspire à se faire naturaliser français. Le sang des Beauharnais s'est réveillé, paraît-il. Le jeune prince demande à déposer le titre d'Altesse moscovite, pour obtenir rang à la cour des Tuileries. Le cas est nouveau; et, s'il n'y a rien là qui soit de nature à troubler les rapports diplomatiques entre Paris et Saint-Pétersbourg, l'épisode peut offrir un vif intérêt de curiosité.

La fête du 15 août a été marquée à Rouen par l'erection d'une statue de Napoléon Ier.

Un cérémonie du même genre se prépare pour la fin du mois dans le département des Pyrénées-Orientales. La statue de l'illustre Arago sera dressée sur la place publique de sa ville natale. Tous les savants voudront assister ou se faire représenter à cette cérémonie. Il paraît que seul, le fils d'Arago ne s'y rendra pas. Une lettre publiée par des journaux nous l'apprend.

Pourquoi cette abstention ? M. Emmanuel Arago répond que c'est parce que le programme de la cérémonie désigne son père simplement comme un savant et laisse de côté l'homme politique.

Pour toute la correspondance, J. Reboux.

FAITS DIVERS.

— Telle était l'affluence des populations accourues à Paris de tous les points de la France et de l'étranger, pour les fêtes du 15 août, que, malgré le mauvais temps qui n'a cessé de régner pendant la plus grande partie de la journée de mardi, ces fêtes ont été des plus animées.

A la place de la Concorde et aux Champs-Elysées, où des illuminations féeriques avaient été préparées, à l'Esplanade des Invalides, le siège principal des spectacles populaires, au Champ-de-Mars, où devait se tirer le feu d'artifice, ainsi que partout aux environs, la population, après avoir circulé pendant le jour, affluait le soir en flots immenses, absolument comme s'il eût fait le plus beau temps du monde; elle avait la pluie sur la tête et les pieds dans la boue, mais elle marchait, s'arrêtait et contemplait quand même.

Il est vrai de dire que les magnifiques illuminations éclairant la place de la Concorde et les Champs-Elysées jusqu'à l'arc de triomphe de l'Etoile, avaient résisté à toutes les averses et à toutes les rafales, donnant ainsi gain de cause complet au solide et nouveau système inauguré cette année. Les chapelets de globes lumineux éclairés au gaz, et suspendus comme des guirlandes aux longues lignes de candélabres, ont brillé toute la soirée. Les verres de couleur qu'on y employait autrefois n'eussent pu s'allumer, et d'ailleurs, battus par le vent, les longs mâts qui les soutenaient eussent été entraînés sous leur poids. Le même succès n'a pu être obtenu par le splendide et gracieux éclairage préparé pour l'obélisque. Le souffle de l'aquilon éteignait les becs de gaz qui se rallumaient successivement pour s'éteindre de nouveau et ainsi de suite, en serpentant, comme des langues de feu, de la base au sommet du monolithe.

Les feux électriques colorés, allumés, sur tous les points des Champs-Elysées, produisaient un effet inaccoutumé ; la pluie les empêchait de s'étendre doucement dans l'espace, et les bouffées de vent les transportaient et les faisaient s'abattre en longs et brillants panaches, verts, rouges et bleus, qui éclairaient de leurs vifs reflets les flots de la foule, la cime des arbres et les monuments d'alentour.

Le feu d'artifice, vers lequel tous les courans de cette foule convergeaient à l'heure indiquée par le programme, a eu un succès auquel le temps ne semblait pas permettre d'atteindre ; les pièces qui ont précédé le bouquet final ont été surtout admirées, et les innombrables spectateurs qui les avaient contemplés du Champ-de-Mars, transformé en vaste parterre en plein air, ont pu se retirer et se diriger paisiblement et sans encombre dans toutes les directions, les libres abords du Champ-de-Mars offrant partout des issues faciles et rendant désormais impossible le retour des accidents déplorables, de si douloureuse mémoire qui eurent lieu à d'autres époques.

Se partageant alors en groupes divers, la foule s'est en partie rendue dans les environs qui ont offert à ce moment un spectacle des plus pittoresques et des plus animés. La pluie avait cessé, et dans toute la vaste étendue des quartiers de l'Ecole-Militaire, du Gros-Caillou et de l'Esplanade des Invalides, des tables improvisées à l'aide de planches et de tréteaux, étaient dressées dans toutes les rues transformées en salles de restaurant. La police l'avait permis contre la règle habituelle : c'était la fête de l'Empereur. Il y avait jusqu'à d'énormes tonnes de cidre placés sur des charrettes recouvertes d'une tente de toile, on vendait à la bouteille et au verre la boisson chérie des Normands.

Une grande animation régnait aussi dans les autres quartiers. L'illumination du Palais du Sénat, de la base jusqu'au sommet du Dôme, était splendide. L'Hôtel-de-Ville offrait son spectacle féerique. La nouvelle mairie de la place du Prince-Eugène, qu'on vient d'achever, brillait du plus vif éclat ; et les spectateurs ne manquaient pas non plus au feu d'artifice du faubourg Saint-Antoine.

— Le *Great-Eastern* est arrivé à Crookhaven. On a par lui des détails sur la pose du câble atlantique. Parti de Valentia, le *Great-Eastern* avait continué son voyage jusqu'à 51°. 25 de latitude et 39° 6 de longitude, c'est-à-dire jusqu'à une distance de 1063 milles de Valentia et de 600 milles de la baie de Trinité à Terre-Neuve. Il avait déjà immergé 1212 milles du câble quand le 2 août, à midi et demi, le câble se rompit à 10 mètres du navire et disparut.

— La doyenne des veuves des soldats de la Grande-Armée, est, selon toute probabilité, la veuve du grenadier Jaquet, aujourd'hui agée de 103 ans.

Jaquet, après avoir servi sous Louis XVI dans les gardes-françaises, était devenu volontaire de la République ; il était aux Pyramides, à Marengo ; puis grenadier de la vieille garde, il avait fait toutes les campagnes de l'Empire.

Ce que nous racontâmes, il y a un an, dit le *Constitutionnel*, de la position de cette femme vénérable qui n'avait d'autre soutien que sa fille unique presque septuagenaire elle-même, toucha le cœur de quelques personnes charitables qui lui vinrent en aide. Une de ces personnes qui a voulu savoir si elle existait encore, nous rapporte sur la visite qu'elle lui a faite les détails suivants :

La veuve Jaquet est toujours la même. Un an de plus ne lui a rien enlevé des facultés qu'elle avait conservées jusqu'à l'âge de 102 ans. J'ai quitté mon logement de la rue de l'Eglise, a-t-elle dit, parce qu'il était humide, et que je craignais qu'il ne me rendît paralytique. Malheureusement l'hiver a été dur et j'ai bien souffert.

La veuve Jaquet demeure maintenant cité Valadon, 5, au Gros-Caillou.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

BULLETIN FINANCIER.

Paris 16 août — Le marché est très agité. Les cours d'hier sont très discutés ; cependant ils se maintiennent pendant une partie de la Bourse. La rente atteint 68,22 1/2 et le Mobilier 810. On affiche encore à l'escompte 4750 Mobiliers et 3,750 Nord d'Espagne. Les consolidés anglais sont en hausse de 1/4 à 89 5/8 à 3/4, ce qui est considéré comme une preuve qu'une élévation de l'Escompte à la Banque d'Angleterre n'est pas à craindre pour le moment. Les chemins sont très fermes. L'Italien est lourd de 65 à 65,30. La rente et le Mobilier sont faibles en clôture. La rente reste à 68,10 et le Mobilier à 792,50. L'Espagnol a fait 486,25 et finit à 482,50 l'Orléans reste à 855, le Nord à 1072,50, l'Est à 526,25, le Lyon à 862,50, le Midi à 567.50. Les chemins étrangers ont peu varié à l'exception du Nord d'Espagne qui a reculé de 245 à 230 pour finir à 237,50. Le Mexicain a varié de 47 à 47 1/2. Les Transatlantiques sont à 520.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 68,05 4 1 2 97 25 —

Banque de France 3,610.

Crédit foncier 1250.

Paris, 18 août. — Le marché était assez lourd au début. La rente a fait 68 fr. et le Mobilier 780. Les consolidés anglais sont venus en hausse de 1/8 à la 2e cote. L'affiche des escomptes ne portait aujourd'hui que 850 Mobiliers et 525 Nord d'Espagne. Après deux heures, des demandes nombreuses ont donné une véritable animation au marché. La rente s'est relevée à 68,15 et le Mobilier à 795. L'Espagnol se maintient de 475 à 490. L'Italien reste à 65.25 après 65 fr. Le Mexicain a monté de 47 1/4 à 47 5/8. Les chemins français sont très fermes. L'Orléans est à 852,50, le Nord à 1075. l'Est à 527,50, le Lyon à 865 et le Midi à 565. Parmi les chemins étrangers, le nord d'Espagne est toujours celui qui subit les plus fortes variations : tombé de 238,75 à 215, il s'est relevé en clôture à 233,75.

Le Saragosse finit à 320 ; l'Aulrichien à 407, 50 et le Lombard à 486.25. Le comptoir d'escompte est à 920.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 68,10 — 4 1/2 0/0 97 50.

Banque de France. 3,600.

Crédit foncier 1257,50.

— La délicieuse Revalescière du Barry guérit, sans médecine ni purges, les nerfs, estomac, biles, gastrites, gastralgies, diarrhée, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, inflammations, foie, muqueuse, cerveau et sang. Elle économise mille fois son prix en remède. 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement. 1/2 kil., 4 fr.; 1 k., 7 fr. 2 k. 1/2, 16 fr.; 6 k., 32 fr.; 12 k., 60 fr. Du Barry, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Roubaix, chez MM. *Coille, et Deschodt*, et tous pharm. et épiciers.